

Efficacité économique et efficacité sociale... en même temps !

Le président de la République a annoncé ce matin, dans le cadre de la présentation de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, un plan pluriannuel de développement de l'insertion par l'activité économique qui vise à créer 100 000 postes supplémentaires d'ici 2022, pour passer de 140 000 à 240 000 personnes salariées et accompagnées.

Quinze ans après le plan de cohésion sociale, l'Etat fait le choix de l'insertion par l'activité économique pour lutter contre la pauvreté et inclure les plus fragiles, qui auront demain davantage de chances pour trouver leur place dans la société. C'est un choix social, c'est aussi un choix économique, l'investissement de l'Etat se trouvant démultiplié par la création de valeur des entreprises d'insertion qui non seulement accompagnent des personnes éloignées de l'emploi, mais développent près de 4,5€ de chiffre d'affaires pour 1€ de subvention, soit autant de retombées économiques pour la société et les territoires.

La capacité de développement des entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion est forte, cette visibilité et ces moyens financiers permettront des stratégies ambitieuses pour développer la performance et l'impact social au bénéfice des plus éloignés de l'emploi.

La fédération salue ce plan pluriannuel annoncé par le Président de la République et attend dorénavant sa traduction dès le projet de loi finances de 2019, en s'assurant qu'il n'y ait pas de mise en réserve d'une partie des crédits, qui obérerait ce plan dès son démarrage.

Cette reconnaissance du savoir-faire d'inclusion des plus fragiles dans la société est le fruit d'années de plaidoyer auprès des décideurs. Cette ambition et ce plan ont également bénéficié du soutien décisif d'un dirigeant d'entreprise d'insertion, Thibaut Guilluy, qui sans attendre sa nomination pour la présidence de la nouvelle instance du secteur, le Conseil d'orientation pour l'inclusion dans l'emploi, s'est activé dans les coulisses depuis des mois pour porter cette ambition collective.

Contact :

Cendrine Duquenne - Tél. 01 53 27 34 85 - c.duquenne@lesentreprisesdinsertion.org

La fédération des entreprises d'insertion

Créée en 1988, la fédération des entreprises d'insertion représente les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion au nombre de 1 200 en France. Inscrites dans l'économie sociale et solidaire, ces entreprises portent un modèle économique à finalité sociale qui conjugue travail salarié, accompagnement, et acquisition de compétences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle. La fédération, implantée dans chaque région, accompagne le développement de ces entreprises, mutualise leurs expériences et les représente auprès de l'Etat, des collectivités, des organisations professionnelles...